



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 121772

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur l'émission « France Europe Express » diffusée sur France 3 dimanche 18 mars 2007. Émission lors de laquelle le candidat UMP aux élections présidentielles a annoncé pour juillet 2007, s'il est élu, une loi prévoyant pour les universités qui le « veulent » d'adopter un nouveau statut leur permettant de « choisir leurs étudiants », « choisir leurs enseignants », profiter de nouveaux financements, redéfinir la recherche en fonction des demandes extérieures, et adopter une nouvelle « gouvernance » (conseils d'administration resserrés). Au vu de l'échéancier envisagé, comment ne pas penser que ce projet sur l'autonomie des universités n'est pas d'ores et déjà prêt afin de permettre un « passage en force » en juillet en pleines vacances. Il lui demande si un tel projet a d'ores et déjà été élaboré par ses services, sans la moindre concertation, donc prêt à être ressorti en juillet pour servir de base à une loi qui passerait alors « en catimini ».

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121772

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3496